



Anti-Personnel Mine Ban Convention Intersessional Meetings  
19 June – 21 June 2023  
Switzerland  
Point 1 de l'ordre du jour

**Ouverture des réunions intersession**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur, Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

En tant que représentant de l'État hôte, c'est avec grand plaisir que je souhaite la bienvenue à Genève aux participants à ces réunions intersessions. Nous sommes particulièrement honorés d'accueillir à nouveau cette importante rencontre, essentielle au fonctionnement et à la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.

Je voudrais en tout premier lieu remercier la présidence allemande de notre convention, et plus spécifiquement l'Ambassadeur Goebel, pour son dévouement à cette tâche et son engagement sans faille. Je suis également particulièrement honoré de pouvoir m'exprimer devant l'assemblée ce matin aux côtés d'éminents représentants du centre international humanitaire de Genève et des survivants aux mines antipersonnel.

Monsieur le Président, Chers collègues,

L'année dernière a été marquée par le 25<sup>ème</sup> anniversaire de notre convention. Les célébrations qui ont ponctué cet événement ont mis deux éléments en exergue, des éléments en partie paradoxaux.

Le premier, qui est réjouissant, est que la vaste majorité des membres de l'ONU ont adhéré au traité, de vastes étendues de terres contaminées dans des communautés du monde entier ont été débarrassées des mines antipersonnel et des dizaines de millions de ces armes ont été détruites. Surtout, un nombre incalculable de vies humaines ont pu être préservées.

Mais le deuxième point mis en avant souligne que les défis encore à relever afin de remplir le but de notre convention sont non seulement significatifs, mais que de nouveaux se matérialisent.

L'aspiration à ce que la dépollution des zones contaminées des Etats parties à la Convention soit complétée d'ici à 2025, affirmée lors de la 3ème Conférence d'examen, ne pourra probablement pas être réalisée dans son ensemble malgré les nombreux efforts consentis. D'importantes avancées sont encore nécessaires en vue de l'universalisation de la Convention, qui n'a connu que peu de progrès dans ce domaine ces dernières années. Enfin, l'emploi croissant de mines antipersonnel improvisées par des acteurs non-étatiques ces dernières années ou de nouveaux conflits internationaux ont pour corolaire une augmentation du nombre de victimes de ces armes.

Dans ce contexte, nous tenons à saluer le programme de nos réunions intersessions, qui doivent nous permettre d'œuvrer à l'élaboration de réponses à ces défis ainsi qu'à d'autre, et de préparer au mieux la prochaine Assemblée des Etats Parties alors que nous allons graduellement nous diriger vers la 4ème Conférence d'examen de la Convention. Cet événement constituera un important jalon et une occasion de prendre les décisions nécessaires à la bonne mise en œuvre de notre Convention, et nous tenons à ce sujet à saluer la candidature du Cambodge à en assumer la présidence.

Pour sa part, la Suisse entend continuer à s'investir résolument en faveur de la réalisation des objectifs de notre convention, et plus largement en vue mettre fin aux souffrances et aux pertes en vies humaines causées non seulement par les mines antipersonnel mais également par les armes à sous-munitions et autre engins explosifs.

C'est avec cet objectif à l'esprit que la Suisse a lancé son nouveau plan d'action portant sur la lutte antimines pour la période 2023–2026 plus tôt cette année. La dépollution des zones contaminées figure bien entendu au centre des priorités de ce plan d'action, tout comme la poursuite du soutien à la Convention d'Ottawa et à celle d'Oslo. Il vise également à ce que nous saisissons au mieux les opportunités offertes par les approches innovantes dans la lutte antimines, comme le recours aux nouvelles technologies pour un déminage efficace, effectif et sûr.

La Suisse poursuivra bien entendu son soutien à de multiples pays affectés par les mines antipersonnel, et déploiera par ailleurs un effort particulier ces prochaines années en faveur de l'Ukraine qui est confrontée par une nouvelle contamination massive par les mines, les armes à sous-munitions et autres engins explosifs, représentant un danger immédiat pour la population civile et entrave l'accès aux infrastructures essentielles.

Monsieur le Président, chers collègues,

Cette vaste nouvelle contamination nous rappelle que nous sommes loin d'avoir atteint la dernière ligne droite en matière de déminage humanitaire. Nous nous devons de poursuivre nos efforts sans relâche, voire de les redoubler.

Avec ces mots, je souhaite réitérer une fois encore combien la Suisse est honorée de d'accueillir cette réunion, vous souhaite des travaux fructueux.

Je vous remercie